

l'avoine et les pommes de terre ; lettre de M. le Préfet. — Communication des outils de drainage à M. Couguet , membre correspondant. — Commission hippique ; question des étalons ; délibération. — Prix décernés par la Société protectrice des animaux aux palefreniers , domestiques , etc. , qui ont fait preuve de douceur et de soins intelligents envers les animaux ; lettre du Secrétaire de cette Société. — Congrès des sociétés savantes tenu à Paris ; rapport de M. Ch. C. de Lafayette. — Projet d'érection d'une statue monumentale de la sainte Vierge sur le rocher de Corneille ; lettre de Mgr l'Evêque ; nomination , par la Société , de deux membres de la commission instituée à cet effet.

A trois heures , la séance est ouverte sous la présidence de M. de Brive. La lecture du procès-verbal de la précédente séance reçoit l'approbation de l'Assemblée.

PUBLICATIONS. — M. le Président énumère les ouvrages reçus. Il signale particulièrement divers mémoires qui intéressent les vues et les travaux de la Société et recommande à l'attention de commissions spéciales des questions qui y sont traitées ; telles sont : le battage mécanique des grains [Bulletin agricole du Puy-de-Dôme] ; emploi des fumiers plâtrés ; culture hivernale des pommes de terre [Journal d'agriculture pratique] ; maladie de la vigne [Bull. de la Soc. d'agric. de l'Hérault] ; traitement des aliénés [Journ. de la mo-

rale chrétienne] ; épigraphie du Limousin [Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest] ; commission pour la restauration de la cathédrale d'Amiens [Bull. de la Soc. des antiquaires de Picardie] ; des musées de province [Gazette des beaux-arts].

Dans l'un de ces mémoires, l'auteur mentionne favorablement l'opinion d'un membre de la Société, M. Doniol de Barlière, sur la culture des pommes de terre.

Un autre des ouvrages reçus, qui est dû à la plume d'un savant distingué, 'Abécédaire ou Rudiment d'archéologie' par M. de Caumont, est illustré de dessins représentant des types de sculptures pour les différentes époques de l'art. Dans le nombre figurent des monuments de la Haute-Loire et entr'autres la porte romane de l'église de Lavoûte-Chilhac, d'après le mémoire et la planche publiés par M. Aymard dans les 'Annales de la Société'.

M. le Président fait hommage, au nom de M. Gaubert, membre non résidant, à Brioude, d'une fable en vers imprimée qui a pour titre : 'Le lièvre qui demande une revanche à la tortue'. Cette pièce sera déposée à la bibliothèque historique.

M. le Préfet écrit pour demander, au nom de

M. le Ministre de l'intérieur, un exemplaire de ' l'Almanach de la Haute-Loire ', destiné à Mgr le premier Aumônier de l'Empereur.

Il est arrêté que cet exemplaire sera envoyé à M. le Préfet.

MUSÉE. — M. le Président présente une gravure dont le sujet est une figure académique exécutée par M. Soumy, élève de l'école des Beaux-Arts de Paris. Cette œuvre, qui est d'une touche remarquable, fait concevoir d'heureuses espérances pour l'avenir de notre jeune compatriote, ancien élève des écoles industrielles du Puy.

L'Assemblée lui en exprime ses félicitations.

M. Aymard offre quatre panneaux sculptés. Ces boiseries, qui proviennent d'une crédence et d'une armoire à deux corps, sont de la seconde moitié du XVI^e siècle. Les ornements qui les décorent offrent, dans deux de ces panneaux, des entrelacs fleurons, et dans les autres des figures d'hommes et de femmes dont les bras et les jambes sont remplacés par des tiges et feuillages élégamment enroulés.

Le même membre présente divers ossements fossiles trouvés dans les brèches volcaniques de Sainzelle, commune de Polignac, et acquis pour le Musée. Il rappelle que ce gisement est un des

plus importants de ceux qu'il a explorés dans la Haute-Loire. Il y a recueilli des restes nombreux de l'une de ces populations animales qui furent successivement contemporaines des embrasements volcaniques de nos montagnes. Cette curieuse faune comprend des mammifères carnassiers, proboscidiens, pachydermes et ruminants.

Le premier de ces ordres est représenté surtout par un ou deux de ces félides inconnus aux temps actuels, dont la mâchoire supérieure était armée de canines cultriformes, longues et acérées. Une espèce [*machairodus sainzelli*, Aym.] était au moins aussi grande que le *machairodus neogæus* [*smilodon* du Brésil], l'un des plus terribles carnassiers de ces lointaines époques. Il se caractérise également par un hyénide non moins extraordinaire [*hyaena brevirostris*, Aym.], espèce puissamment organisée aussi pour des mœurs agressives et carnivores, par deux canides, l'un [*canis avus*, Aym.] moins fort que le loup d'Europe, l'autre [*canis hyæneus*, Aym.] plus petit et probablement à museau plus court; enfin, par un vermiforme voisin des martres et des putois.

Le second ordre, celui des proboscidiens, a fourni une espèce d'éléphant de grandeur ordinaire. Au troisième appartiennent un rhinocéros [*rhin. mesotropus*, Aym.], un cheval [*equus pliocenus*, Aym.] plus haut sur jambes que le juvil-

lacus d'Auvergne, deux hippopotames, dont un [*hippop. maximus*, Aym.] beaucoup plus grand que l'*hippop. major* du val d'Arno et l'autre probablement de la taille de ce dernier.

Les ruminants sont plus nombreux; on en compte plusieurs espèces dont cinq de cerf. L'un d'eux [*cervus elatus*, Aym.], remarquable par sa taille, pouvait avoir les dimensions de l'élan. Il en avait aussi les proportions généralement plus légères que dans les autres cerfs et en particulier que dans le cerf à bois gigantesques. Il différait, sous le même rapport, de la grande espèce connue sous les noms de *cervus solilhacus* Rob. On n'en connaît pas les bois. On peut en dire autant des autres espèces reconnaissables à des différences notables dans les proportions des os, mais qu'en l'absence des appendices frontaux, il est plus difficile de classer avec précision.

Quelques restes osseux semblent aussi dénoter la présence d'un bœuf. Les formes de cet animal pouvaient avoir à quelques égards des analogies avec l'aurochs. On peut citer un autre ruminant très-voisin de l'antilope, dont on ne connaît encore que des fragments dentaires également insuffisants pour un classement définitif.

Le gisement de Sainzelle paraît avoir été un repaire d'animaux carnassiers, si on en juge par l'accumulation extraordinaire des ossements dans une seule couche ossifère, par l'état de mutila-

tion dans lequel on les rencontre presque constamment et les morsures dont la plupart portent les empreintes.

Ces restes organiques sont enfouis sous une épaisse nappe basaltique, dans une brèche argilo-volcanique qui est descendue à peu de profondeur dans la vallée de la Borne, par conséquent avant le creusement complet de cette vallée; cette particularité, jointe à l'absence des restes de mastodonte et de tapir, qui sont caractéristiques d'un âge antérieur, dénote, dans notre pays, une époque moyenne de volcanisation.

M. Aymard offre, de la part de M. Barry-Lavigne [du Puy], trois belles plaques de calcaire lithographique avec empreintes de poissons qui proviennent des carrières que cet industriel exploite dans la commune de Marchampt, près le hameau de Cirin [Ain].

D'après M. Victor Thiollière, qui a publié un intéressant mémoire sur ce gisement dans les 'Annales de la Soc. d'agric. et sciences naturelles de Lyon', la couche qui renferme ces poissons appartient au terrain corallien, l'une des assises moyennes du groupe jurassique. « Jusqu'à présent, » dit cet auteur, la France s'était montrée moins » riche en gisements de ce genre que l'Angleterre, » l'Allemagne et l'Italie. » L'exploration du gîte fort riche de Cirin est donc une bonne fortune pour la